

Commune d'Anduze

(numéro INSEE : 30010)



Hôtel de Ville - 1, place de Brié
30140 Anduze
Tél. 04.66.61.80.08

Plan Local d'Urbanisme

Révision générale

Pièce 4.2.a

Plan des Risques (1/4)

Planche 1 - Zonage de la commune

Échelle - 1:6 000

Date d'établissement : 25/01/2024



Procédure prescrite par DCM le 19/06/2017
Débat du PADD le 24/04/2022
Arrêt du PLU par DCM le 24/04/2023
Approbation du PLU par DCM le 08/02/2024

UADG - URBANISME



A.C.S.O.E.E.



CMO - Paysages




NATURAE



Nikolay SHAROV Géomation - Cartographe

Tableau des zones

Référence	Désignation
UA	Zone urbaine dense et mixte du centre ancien
UAp	Zone urbaine dense et mixte du centre ancien, inscrite au périmètre de protection des monuments historiques
UB	Zone de mixité urbaine de densité moyenne
UBa	Zone de mixité urbaine de densité moyenne à l'assainissement non collectif
UBap	Zone de mixité urbaine de densité moyenne à l'assainissement non collectif, inscrite au périmètre de protection des monuments historiques
UBp	Zone de mixité urbaine de densité moyenne, inscrite au périmètre de protection des monuments historiques
UC	Zone de mixité urbaine à vocation principale d'habitat pavillonnaire de faible densité moyenne
UCa	Zone de mixité urbaine à vocation principale d'habitat pavillonnaire de faible densité moyenne à l'assainissement non collectif
UE	Zone urbaine destinée principalement à accueillir des activités économiques, industrielles, artisanales, commerciales et de services
UEa	Zone urbaine destinée principalement à accueillir des activités économiques, industrielles, artisanales, commerciales et de services à l'assainissement non collectif
UEc	Zone urbaine destinée à des établissements de commerce
UEs	Zone urbaine destinée à des établissements liés à la santé et au social
UEsa	Zone urbaine destinée à des établissements liés à la santé et au social à l'assainissement non collectif
UG	Zone urbaine spécifique du quartier de la Gare
UP	Zone urbaine à vocation d'équipements publics et/ou d'intérêt collectif
UPa	Zone urbaine à vocation d'équipements publics et/ou d'intérêt collectif à l'assainissement non collectif
UT	Zone à vocation touristique sociale correspondant au domaine de Val de l'Honn
IAUa	Zone à vocation économique (artisanat) soumise à une orientation d'aménagement et de programmation
IAUG	Zone à urbaniser spécifique du quartier de la Gare soumise à une orientation d'aménagement et de programmation
A	Zone agricole à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres
Ap	Zone agricole à protéger strictement en raison de ses fortes qualités patrimoniales et paysagères
N	Zone naturelle et forestière à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux et des paysages
Nc	Zone naturelle et forestière à vocation de camping
Nm	Zone naturelle et forestière à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux et des paysages prenant en compte le risque minier
Np	Zone naturelle à protéger strictement en raison de leur importance écologique et paysagère
Nt	Zone naturelle dédiée aux installations et constructions à dominante touristique et de loisirs



Destination des sols*

▭ Limite et nom de zone (R151-17)

Risques

Inondation

- Zone inondable concernée par un PPRI
- Prescriptions
- Interdiction
- Interdiction stricte
- FB - Franc bords : marges de recul des constructions à partir du haut des berges (L151-17 et L151-18)

Ruissellement

- RuU (Ruissellement - Urbain)
- RuNU (Ruissellement - Non Urbain)
- ReU (Résiduel - Urbain)
- ReNU (Résiduel - Non Urbain)

Minier

- Aléa tassement faible
- Zones de dépôt

Radon (important)

L'ensemble du territoire de la commune est concernée par ce risque

Sismique (faible)

L'ensemble du territoire de la commune est concernée par ce risque

Références cadastrales

- Bâtiment en dur
- Bâtiment léger
- Limite et numéro de parcelle
- Limite de commune
- Cimetière

* Les articles cités se réfèrent au code de l'urbanisme

